

RAPPORT DE VÉRIFICATION



LEROY MERLIN FRANCE Direction du développement
Rue Chanzy
59260 LEZENNES

TRANSPORT MECANIQUE

Vérification générale périodique

| Type d'équipement | Nombre d'équipements | Nombre d'équipements avec observations | Nombre d'équipements non vérifiés | Nombre de mises à l'arrêt préconisées |
|-------------------|----------------------|--|-----------------------------------|---------------------------------------|
| Elévateurs-TM | 1 | 0 | 0 | 0 |

Adresse d'intervention :
LEROY MERLIN FRANCE
RUE DU BOIS DES SAINTS PERES
ZAC DE LA PLAIE DU MLN A VENT
77240 CESSON

Mission réalisée le 23/11/20
Accompagnateur : Monsieur MELIOT

N° d'affaire : 884L0EAB1213/1028

Désignation : LEROY MERLIN-CESSON - Equipements de transport mécanique - EPMR

N° intervention : N11P020110000000600

Date du rapport : 23/11/2020 - Référence du rapport : 969ZA/20/1848



Aucune observation

1.0.0.1 - TM39959

Agence Équipements Vaux-le-Pénil

Agence Équipements Seine-et-Marne Essonne - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 580 rue Georges Clémenceau - ZI de Vaux le Pénil - BP 1918 - 77019 MELUN CEDEX
Tél. : 01 64 79 87 40 - Fax : 01 64 79 87 79

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.500.100 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M MARCHAND Pascal
Nombre de pages : 5



Accréditation
n°3-1593
Liste des implantations et portée
disponibles sur
www.cofrac.fr

SYNTHESE DE LA VERIFICATION

| Mainteneur | Type d'équipement | Localisation | Identification de l'installation (Numéro) | Libellé client | Date de visite | Observations | Equipement non vérifié | Mise à l'arrêt préconisée | Page |
|------------|-------------------|--------------|---|----------------|----------------|--------------|------------------------|---------------------------|------|
| T.T.A.M.S. | Elévateurs-TM | BUREAUX | 77 MC 5403 | / | 23/11/20 | 0 | | | 3 |

MODALITES DE LA VERIFICATION

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles dont l'ensemble des points figurent dans le tableau de référence joint au présent rapport

VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

1. ELÉVATEURS-TM (ELÉVATEUR VERTICAL/BUREAUX/77 MC 5403//)

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

| | |
|--|--|
| Type | Elévateur vertical |
| Installateur | ETNA FAPEL |
| Année d'installation | 2008 |
| Constructeur | ETNA FAPEL |
| Mainteneur | T.T.A.M.S. |
| Localisation | BUREAUX |
| Réglementation prise en référence | Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes |
| Périodicité réglementaire (exprimée en mois) | 12 |
| Périodicité retenue par le client (exprimée en mois) | 12 |
| Identification de l'élévateur | 77 MC 5403 |
| Libellé client | / |
| QR Code : |  |
| Charge nominale (kg) | 336 |
| Vitesse nominale (m/s) | 0,14 |
| Type de suspension | Vérin |

1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défautuosité.

1.3. PARTIES NON VERIFIEES

Lors de la vérification, certaines parties n'ont pas pu être vérifiées pour les raisons suivantes:

| Type d'équipement | Identification de l'installation (Numéro) | Eléments non vérifiés | En raison de : |
|-------------------|---|---|--|
| Elévateurs-TM | (Elévateur vertical/BUREAUX/77 MC 5403//) | Dispositifs de sécurité / Fonction "parachute" | Essai parachute non réalisé en l'absence d'accompagnement d'un technicien Etna fapel |
| Elévateurs-TM | (Elévateur vertical/BUREAUX/77 MC 5403//) | Dispositifs de sécurité / Fonctionnement des dispositifs de sécurité spécifiques à l'installation | Dispositif de sécurité et éléments situés derrière les panneaux en gaine en l'absence d'accompagnement d'un technicien Etna fapel. |

Il convient de prendre les mesures nécessaires pour permettre la réalisation complémentaire de cette mission.

Annexe au rapport de Vérification Générale Périodique d'un ascenseur, monte-charge et élévateur de personnes n'excédant pas une vitesse de 0,15 m/s

Liste des points vérifiés dans le cadre de la mission

Lors de la mission effectuée par SOCOTEC, l'ensemble des points concernant l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence* ci-dessous, a été vérifié.

| | |
|----------|---|
| 1 | DOCUMENTS |
| 1.1 | Carnet d'entretien |
| 1.1.1 | Formalisation de la vérification des éléments de guidage et conclusions |
| 1.1.2 | Formalisation de la vérification des suspentes et de leurs attaches et conclusions |
| 1.1.3 | Formalisation de la vérification des mécanismes de levage et conclusions |
| 1.1.4 | Formalisation de l'essai du dispositif parachute ou équivalent et conclusions |
| 1.2 | Dernier rapport de contrôle technique (uniquement pour les ascenseurs) |
| 1.3 | Dernier rapport de vérification périodique |
| 2 | Gaine |
| 2.1 | Eléments constitutifs de la gaine |
| 2.2 | Protecteurs mobiles (Trappes et portes de visite) |
| 2.3 | Verrouillage électrique et mécanique des trappes et portes de visite |
| 2.4 | Eléments de guidage (habitable et contrepoids)** |
| 2.5 | Suspentes et attaches, poulies** |
| 2.6 | Dispositif amovible dont la mise en place est nécessaire pour maintenir une réserve de sécurité |
| 2.7 | Dispositif(s) limitant la course de l'habitable |
| 2.8 | Accès à la cuvette (échelles, ...) |
| 3 | Local des machines |
| 3.1 | Accès au local (échelles, trappes, garde-corps, ...) |

| | |
|----------|--|
| 3.2 | Mécanismes de levage (treuil, poulies, tambour, vérin...)** |
| 3.3 | Dispositif parachute ou équivalent** |
| 3.4 | Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne |
| 3.5 | Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité spécifique) |
| 3.6 | Consignes |
| 4 | Paliers |
| 4.1 | Organes de service et de signalisation |
| 5 | Portes paliers |
| 5.1 | Eléments constitutifs |
| 5.2 | Verrouillage mécanique et électrique |
| 5.3 | Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...) |
| 6 | Habitacle |
| 6.1 | Eléments constitutifs (structure, plancher, parois, porte, garde-pieds,...) |
| 6.2 | Précision d'arrêt et de maintien de l'arrêt |
| 6.3 | Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...) |
| 6.4 | Organes de service et de signalisation |
| 6.5 | Eclairage normal et de secours |
| 6.6 | Dispositif de demande de secours |
| 6.7 | Affichage de la limite d'usage |
| 6.8 | Indication de la charge |

* Le tableau de référence figurant dans cette annexe, respecte le cahier des charges COPREC pour les vérifications périodiques des ascenseurs, monte-charge et élévateurs de personnes dont la vitesse n'excède pas 0,15 m/s dans les établissements soumis au Code du travail validé par la délégation équipements le 04 février 2011.

** Pour les équipements installés en France, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques, ces vérifications ne sont pas à réaliser, si les documents fournis par l'entreprise d'entretien en font état.

Dans le cadre d'une vérification générale périodique étendue (VGPE), SOCOTEC peut apporter au chef d'établissement gardien de la chose dont il a la responsabilité, des éléments de réponse portant sur le respect des exigences relatives à la sécurité des travailleurs qui interviennent sur ces équipements. Cette prestation comporte en plus de la VGP réglementaire, le contrôle et l'interprétation des essais relatifs :

- à l'éclairage normal et de secours de la zone de machinerie et de poulies (locaux), de la gaine et des abords de portes paliers ;
- aux dispositifs de protections électriques ;
- aux équipements sur le toit de l'habitable ;
- aux équipements dans la cuvette ;
- aux équipements dans le local de machines et de poulies ;
- aux dispositifs de protections de parties tournantes ;
- au dépannage à main ou manœuvre de rappel ;
- à l'usage exclusif de l'espace réservé à l'ascenseur ;
- à l'état général des éléments de l'installation.

ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

| Identification de l'installation | | | | | |
|----------------------------------|--------------------|--------------|---|----------------|-------------------|
| Mainteneur | Type d'équipements | Localisation | Identification de l'installation (Numéro) | Libellé client | Date de la visite |
| T.T.A.M.S. | Elévateurs-TM | BUREAUX | 77 MC 5403 | / | 23/11/20 |

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M MARCHAND Pascal
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour cette installation, n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.